

Journal

DU DISTRICT DE COSSONAY

JOURNAL DE COSSONAY **JOURNAL DE LA SARRAZ** **JOURNAL DE L'ISLE**
Fondé en 1899 Fondé en 1939 Fondé en 1946

Familles de notre région

VIII

LES ROCHAT D'ECLÉPENS ET DU LIEU

Rassemblant et résumant les renseignements donnés sur la famille Rochat par le Livre d'or, par le Dictionnaire historique de Mottaz et divers ouvrages relatifs à la Vallée de Joux, nous pouvons établir ce qui suit :

1. Les Rochat vaudois sont venus du hameau de Villedieu dans la paroisse de Rochejean (Franche-Comté, aujourd'hui département du Doubs) vers la fin du XV^e siècle.

Le 28 janvier 1481, l'abbé Jean Pollens, récemment placé à la tête de l'abbaye des Prémontrés, cède à Vinet Rochat et à ses fils le cours de la rivière proche, de son couvent, la Lionne. Pour peupler les environs de sa maison et pour faire valoir ses vastes domaines, l'abbé a besoin d'habitants laïques, aussi concède-t-il à Vinet Rochat des droits assez étendus : il pourra construire des martinets, des forges, des hauts-fourneaux sur la rivière, il trouvera pour cela les bois nécessaires dans les forêts de l'abbé, il recevra en toute propriété des terres et des pâturages du Mont-du-Lac, il est autorisé à moudre au moulin de l'abbé, sans payer de redevance, mais à condition de restaurer le moulin.

2. Non seulement les Rochat furent parmi les premiers habitants laïques de ce qui est devenu le village de L'Abbaye, mais on peut dire qu'ils furent les fondateurs des villages des Charbonnières et du Pont. Sauf erreur, jusqu'au début du XIX^e siècle, il n'y avait aux Charbonnières que des Rochat exclusivement.

3. Si les Rochat sont devenus assez rapidement la famille la plus nombreuse du canton, cela ne tient pas seulement au fait qu'ils respectèrent religieusement l'antique commandement de la Genèse : «Crissez et multipliez» ! Les Rochat avaient trouvé un moyen original d'assurer la conservation de leur nom : pendant longtemps, celui qui épousait une fille Rochat et venait habiter la maison ou devenait propriétaire du domaine de ses beaux-parents, avait l'obligation de prendre le nom de Rochat. C'était une sorte de régime matriarcal, ou de féminisme avant la lettre !

4. Inutile de dire que par ce moyen les Rochat ont pullulé, à tel point qu'aujourd'hui on aurait de la peine à

énumérer vingt communes vaudoises dans lesquelles il ne se trouve aucun porteur de ce nom ! On assure qu'au XVIII^e siècle, il y eut une compagnie de milices où tous les hommes, officiers et soldats, étaient des Rochat.

La progression presque géométrique de la famille, ainsi que la tendance naturelle des montagnards à descendre vers la plaine, ont amené de nombreux Rochat à s'établir au pied du Jura et un peu partout dans le Pays de Vaud. Beaucoup ont conservé leur bourgeoisie de La Vallée, soit L'Abbaye, soit Le Lieu, soit les deux ensemble ; mais beaucoup aussi ont acquis une bourgeoisie nouvelle, dans la localité où ils s'étaient installés. On ne compte pas moins de vingt-trois communes vaudoises (à part celles de La Vallée) qui ont des Rochat bourgeois. Dans le district de Cossonay, les communiers de Bournens, de Chavannes-le-Veyron, d'Eclépens, de La Sarraz, de Mauraz, de Mont-la-Ville et de Penthaz ont fait place dans leurs rangs à des Rochat venus de la Vallée. Nous ne nous occuperons ici que de ceux qui, tout en restant bourgeois du Lieu, sont devenus bourgeois d'Eclépens.

*

Vers le milieu du XVIII^e siècle, un Abram Rochat des Charbonnières fut engagé comme amodiateur par le seigneur d'Orny. Il appartenait à une famille jouissant d'une certaine aisance et d'une considération non moins certaine. En effet, son père, Pierre-Abram, était assesseur du Vénérable Consistoire du Lieu, c'est-à-dire de la Chambre paroissiale servant de justice de paix et de police des mœurs. Un frère d'Abram avait épousé une fille de Philippe-Etienne Rochat, du Pont, assesseur de la justice baillivale de Romainmôtier.

Notre Abram (1700-1764) vint s'installer à Orny avec sa femme, Anne-Marie née Rochat, et leurs cinq fils. Les trois aînés restèrent bourgeois du Lieu. Les deux cadets, Pierre-Abram (1733-1792) et Isaac-Louis (1739-1826) s'associèrent pour acheter à Eclépens un domaine appartenant au pasteur de La Sarraz, Gabriel-Abram-Samuel Le Gras.

Ces deux frères, devenant propriétaires fonciers à Eclépens et disposés à demeurer durablement dans la

localité, demandèrent et obtinrent, le 17 octobre 1781, leur admission au rang de communiens. Voici ce que dit de cette réception le registre du Conseil général d'Eclépens :

«Le Général de la communauté étant assemblé, s'est présenté les Sieurs Pierre-Abram et Isaac-Louis Rochat, fils de feu le Sieur Abram Rochat du Lieu, demeurant aux Charbonnières, en la Vallée (Lavalée) du Lac de Joux ; lesquels ont requis et prié l'honorable Commune de ce lieu de vouloir les recevoir pour bourgeois et membres de la Commune, tant eux que leurs femmes enfants nés et à naître. Ce que, mis en délibération, surtout eu égard à la recommandation de Monsieur le Ministre Le Gras, qui vent son domaine audit Sieur Rochat. On a bien voulu les recevoir et agréger, de la part de la Commune, sous l'approbation et consentement des Nobles Magnifiques et très honorés Seigneurs dudit lieu, pour la somme de Treise cent florins, deux Sceaux de cuir et un repas honnête à tous les Bourgeois et Communiens, de même qu'à tous les mâles ayant communié ou non, qui ne sont pas Communiens, pour bourgeois dans ce lieu.»

Il convient donc de corriger l'indication fournie par le Livre d'or («avant 1823») et de préciser que les Rachat, dont Le Lieu était la bourgeoisie antérieure, ont été agrégés à celle d'Eclépens en 1781.

*

Par plusieurs mariages conclus avec des Berger, des Monnier, des Martignier, également bourgeois d'Eclépens, la famille Rochat s'est solidement intégrée dans la vie du village, où certains de ses membres devinrent, l'un syndic,

d'autres municipaux, et où elle compte aujourd'hui encore de dignes représentants.

Nous avons dit que les Rochat de La Vallée s'étaient révélés souvent très désireux et fiers de posséder une nombreuse progéniture ; certains Rochat d'Eclépens ont suivi ce courageux exemple (c'est surtout le courage de leur femme qu'il convient d'admirer !) : en faisant nos recherches sur cette famille, nous avons découvert des parents ayant eu douze enfants, et même seize enfants. Rien d'étonnant si beaucoup de membres de la famille ont quitté Eclépens pour se fixer ailleurs, à Granges-sous-Trey, à Genève, etc.

Mentionnons en particulier la branche qui s'installa il y a plus d'un siècle à Cossonay. Vouée tout d'abord et même jusqu'à nos jours à l'artisanat – on y trouve des maréchaux, des charpentiers et menuisiers –, cette famille a vu certains de ses descendants se vouer aux études universitaires. Nous rappellerons avec respect le souvenir du vénérable pasteur François-Louis Rochat qui, après avoir exercé le ministère dans les paroisses de Vuarrens et de Chavornay, mourut en 1941, âgé de quatre-vingt-dix ans, Nous rappellerons avec émotion la mémoire d'un de ses fils, Georges-Auguste-Louis (1895-1941), un de nos camarades de Zofingue, qui trouva la mort, par asphyxie, dans l'usine à gaz de Malley dont il était l'ingénieur-chef. Signalons enfin qu'une demoiselle Rochat appartenant à la famille dont nous parlons, après avoir commencé une carrière d'institutrice, est devenue l'épouse de l'un de nos actuels conseillers d'Etat.

Pierre Leuba.